



### COMPTEURS LINKY

Certains d'entre vous ont questionné les services municipaux ou se posent tout simplement des questions sur les conséquences de la migration du compteur d'énergie ancienne génération vers le compteur communicant Linky.



Le déploiement de ce compteur se fait dans le cadre de la loi et l'État a confié par décret à ENEDIS la mission de son implantation avec obligation de résultats. De fait une commune ne peut prendre aucune délibération sur le sujet.

Trois principes guident les élus du Conseil Municipal sur ce déploiement :

1. Le compteur ne sera pas installé de force, donc aucune atteinte à la liberté individuelle.
2. Nous n'avons pas la compétence juridique de nous opposer à son implantation. (Préfet du Haut-Rhin)
3. Aucune étude - sérieuse - ne prête à ce compteur tous les maux dont on l'accuse.

Vous pouvez consulter les éléments factuels et juridiques sur le site Internet ([www.zillisheim.fr](http://www.zillisheim.fr)) de la commune. Vous y trouverez une intervention de M. le Maire dans une vidéo et les documents officiels qui nous ont été transmis par ENEDIS, le Syndicat d'Électricité et de Gaz du Haut-Rhin et la réponse du Préfet du Haut-Rhin aux Maires du département. Ces éléments permettront de vous faire votre opinion sur le sujet. Bon visionnage et bonne lecture.

#### CE QUE DIT LA LOI:

Le déploiement du compteur LINKY s'inscrit dans le cadre d'une démarche européenne et nationale remontant au début des années 2000 et encadrée par plusieurs textes législatifs et réglementaires, dont :

- La directive 2009/72/CE, dans son paragraphe 2 de l'annexe I, énonce en particulier que les « Etats membres veillent à la mise en place de systèmes intelligents de mesure qui favorisent la participation active des consommateurs au marché de la fourniture d'électricité ». Cette directive est transposée en droit français à l'article L. 341-4 du code de l'énergie.
- Le Décret n°2010-1022 du 31 août 2010 relatif aux dispositifs de comptage sur les réseaux publics d'électricité rend obligatoire la mise en œuvre de compteurs communicants par le gestionnaire ENEDIS. Cette obligation a été récemment reprise dans le code de l'énergie à l'article R341-4. Le calendrier de déploiement est lui indiqué à l'article R341-8.

### INSCRIPTIONS DANS LES ÉCOLES

#### 1ÈRE PHASE : L'INSCRIPTION

Pour l'entrée à l'école maternelle et à l'école élémentaire (Petite section et CP), mais aussi les nouveaux arrivants tous niveaux confondus, l'inscription se fait à la Mairie de Zillisheim du 6 au 10 mars 2017. Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site internet [www.zillisheim.fr](http://www.zillisheim.fr) dans la rubrique Services ongles « Vie scolaire ». Se munir du livret de famille, d'un justificatif de domicile et du carnet de vaccinations ou du carnet de santé de l'enfant.



#### 2ÈME PHASE : L'ADMISSION À L'ÉCOLE

Attention : Elle ne peut pas avoir lieu si l'enfant n'a pas été au préalable inscrit en Mairie.

Pour l'école maternelle, le vendredi 10 mars 2017 (contacter préalablement la directrice pour convenir d'un rendez-vous).

Vous munir: du livret de famille, du carnet de santé ou d'un certificat médical attestant que les vaccinations obligatoires (Diphtérie-Tétanos-Polio) sont à jour, d'un justificatif de domicile ou de l'accord du Maire en cas de dérogation scolaire.

Pour l'école élémentaire, le vendredi 10 mars 2017 de 15h30 à 17h30. La présence de l'enfant est vivement souhaitée lors de l'admission à l'école élémentaire et elle est obligatoire pour une inscription en maternelle.

Si vous ne pouvez pas venir inscrire votre enfant à la date et aux horaires prévus, veuillez en informer les directeurs pour convenir d'un rendez-vous au 03 89 06 36 22 pour M. DUPONT à l'école élémentaire ou au 03 89 06 37 22 pour Mme PREVOST à l'école maternelle.

### RECRUTEMENT SAPEURS-POMPIERS

Vous n'êtes pas sans savoir que notre village est doté d'une caserne de sapeurs-pompiers avec une équipe composée de quinze membres et trois Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP).



Bien que ces pompiers effectuent des missions de service public de qualité, ils ont besoin d'être épaulés par d'autres villageoises et villageois souhaitant s'épanouir au service et à l'aide des autres. C'est pourquoi, nous faisons appel à vous, en espérant que vous voudrez bien rejoindre cette équipe dynamique et compétente.

Si vous êtes intéressé(e), merci de bien vouloir vous signaler auprès du Lieutenant Stéphane SALADIN par mail: [sapeurs-pompiers@zillisheim.fr](mailto:sapeurs-pompiers@zillisheim.fr), afin qu'il puisse organiser un moment d'explications et de rencontre.

### RÉFORME DES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉS

A compter du 28 mars 2017, notre commune ne pourra plus réceptionner les demandes d'établissement ou renouvellement de Carte Nationale d'Identité (CNI).

En effet, les CNI seront délivrées dans le Haut-Rhin par les 27 communes, dont la liste sera fournie ultérieurement, disposant du matériel nécessaire à leur établissement.



La délivrance de la CNI restera gratuite sauf en cas de perte ou vol comme c'est le cas aujourd'hui. Une information complète vous parviendra courant du mois de mars.

### COMMUNICATION LOCALE



POUR S'INSCRIRE À LA NEWS-LETTER, RENDEZ-VOUS SUR LE SITE DE LA COMMUNE [WWW.ZILLISHEIM.FR](http://WWW.ZILLISHEIM.FR)



### COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des déchets est réorganisée à partir du mardi 28 février 2017, dans un souci d'optimisation générale.

Les ordures ménagères seront collectées les mardis et vendredis à partir de 13h00 (au lieu des mardis et vendredis matin)

Le calendrier de collecte est téléchargeable sur [www.sivom-mulhouse.fr](http://www.sivom-mulhouse.fr)



Directeur de la publication : Joseph GOESTER  
Comité de rédaction : Gabrielle MAURUTTO - Fabienne GIURIATI - Christine WOLFF

NOTRE VILLAGE

CONSEIL MUNICIPAL

URBANISME PLU

TRAVAUX

ÉTAT-CIVIL

RETOUR EN IMAGES

ÉVÈNEMENTS À VENIR

INFOS PRATIQUES

CARNAVAL FLAXLANDEN-ZILLISHEIM

DIMANCHE 12 MARS

DÉPART DE FLAXLANDEN RUE ZWILLER À 14H00



OPÉRATION TULIPES



Une vente de Tulipes sera organisée par le CCAS de Zillisheim le samedi 1er avril 2017 entre 07h00 et 12h00 devant le PROXI.



### L'édito

Madame, Monsieur, mes chers concitoyens,



Comme vous pouvez le constater, nous avons modifié la mise en page de votre bulletin d'informations municipales.

Cette nouvelle mouture ne change pas uniquement dans sa forme mais également sur le fond.

Nous avons ajouté des thèmes supplémentaires avec un développement écrit plus important des sujets abordés.

Nous sommes dans une civilisation où la communication visuelle supplante la communication écrite. Mais il y a encore un nombre important d'entre vous qui préfèrent lire.

Pour ce qui concerne la communication « moderne » nous avons depuis de nombreuses années développé un site Internet à partir duquel vous pouvez également vous abonner à notre newsletter, à nos comptes pour réseaux sociaux, ainsi que le site Voisins Vigilants qui en parallèle à l'information sécuritaire est également conçu pour développer le lien social entre quartiers.

Une petite nouveauté pour les accros au smartphone, une application d'information a été développée pour les plates-formes IOS et ANDROID. Son nom ? Tout simplement Zillisheim.

L'avantage du numérique c'est la rapidité de transmission de l'information, en opposition à l'information écrite qui elle est programmée périodiquement. L'Entre Nous nouvelle formule paraîtra tous les deux mois.

Les deux vecteurs n'ont évidemment pas les mêmes fonctions : la rapidité se conjugue avec une information succincte, l'écrit avec une information détaillée.

On parle actuellement beaucoup de Smart Cities (Villes Intelligentes). A travers cet anglicisme se cache une notion toute simple : connecter les citoyens avec leur collectivité pour « améliorer » la qualité des services urbains, réduire ses coûts, ses impacts sur l'environnement ou encore développer la démocratie participative.

Dans le cadre de la nouvelle gouvernance de notre communauté d'agglomération m2A, j'ai pour mission de développer la communication numérique pour les habitants de notre territoire. Je souhaite également promouvoir une véritable politique de « Smart Villages ».

Mais il ne s'agit que d'outils et Internet n'est pas la solution miracle qui règlera nos problèmes de société.

Je suis intimement convaincu que malgré la sophistication de plus en plus importante des technologies de l'information et de la communication, celles-ci manquent singulièrement d'humanité et que le contact direct reste toujours la meilleure solution de dialogue.

Une poignée de mains, un regard, une parole apaisante ou ferme, ne remplaceront jamais un mail. C'est ce mode de partage qui a fait de nous ce que nous sommes : des hommes.

Dans le déroulement du temps, celui qui reste sur place, recule. Certes. Mais celui qui va au-devant de l'autre avec humanité, avance.

L'augmentation significative des problèmes de voisinages que l'on me demande d'arbitrer sont issus de ce manque de dialogue direct. Donc « parlez-vous ».

## RENCONTRE AVEC L'ASSOCIATION D'ARBORICULTURE DE ZILLISHEIM

On ne présente plus la société d'arboriculture de Zillisheim. Nous rappellerons seulement que créée en mars 1985 au café «chez Denise» actuellement «bar la fontaine» par quelques passionnés ; membres du conseil municipal et forces vives du village, elle a suivi lentement mais sûrement son chemin (comme les escargots, mais il faut savoir qu'un escargot ne recule jamais !). Plusieurs présidents se sont succédés : Claude GABLE, Président d'honneur et membre fondateur, Max TAUREL, Guy HARTZER et actuellement Luc ENDERLIN.

L'association comptabilisait 80 membres. Un verger communal rue du Chêne a fait office de verger école. La diversité d'essences fruitières a marqué sa richesse. Durant de longues années de nombreuses démonstrations de tailles cantonales regroupant les villages de Morschwiller-le-Bas, Reiningue, Didenheim et Mulhouse-Dornach a permis à de nombreux adhérents et visiteurs de se former sur la manière d'entretenir un arbre fruitier, de la plantation à la taille.

Un Lotissement a remplacé le verger, malgré l'appel de l'association pour sa sauvegarde à l'époque. L'ancienne décharge municipale rue de la Vallée a été mise à disposition. Patience et longueur de temps, batailles contre les rongeurs et multiples travaux se sont avérés nécessaires pour qu'un nouveau verger voit enfin le jour.

Il a été inauguré en 2001 en présence notamment de 12 membres fondateurs et de nouveaux adhérents. Divers travaux ont été effectués sous la direction de Daniel HESS et Guy HARTZER moniteurs de la société. Ces derniers donnent volontiers des conseils aux arboriculteurs, débutants ou expérimentés. Daniel veille à la bonne santé des arbres et pratique les tailles en démonstration ouvertes à tous (parution dans la presse). Quelques hautes tiges gagnées en participant au concours du Conseil Départemental sont venues enrichir le verger. Ce dernier s'est agrandi dans sa partie clôturée sur le terrain environnant mis à notre disposition par la mairie. Deux haies fruitières de 40 arbres, ont été plantées dans les règles de l'art sous la direction du moniteur de la société Daniel HESS. Des abeilles hébergées dans une ruche de la société assurent une bonne pollinisation des arbres.

Une apicultrice du syndicat des apiculteurs de Mulhouse et environs

a posé ses ruches sur le terrain. Ce dernier a vu sa clôture refaite lors des dernières journées citoyennes. Défriché, il est mis en valeur par un entretien régulier. Jean-Paul Binder en assure le fleurissement et la tonte avec d'autres membres actifs.

Nathalie EINHORN IMFELD, une apicultrice du village entretient les ruches de la société.

Sous l'impulsion de son Président actuel Luc ENDERLIN de bons contacts sont établis avec les municipalités de Zillisheim – Flaxlanden et Didenheim. En partenariat avec Arbo Nature de Didenheim, la société de Zillisheim prévoit d'utiliser la station de jus de pommes de Didenheim pour elle-même et ses membres. Son Président Gilbert MISSLIN s'associe volontiers à nos activités lorsque cela est possible. Dernièrement la société a fait l'acquisition d'un broyeur de végétaux que chacun peut emprunter pour une somme modique et caution remboursable (contacter Gabriel MUNSCH rue Bellevue à Zillisheim) Participante autant que faire se peut aux activités communales, elle a aidé à la plantation d'un arbre du souvenir en 2015 et à la cérémonie annuelle de 1 bébé 1 arbre. Présente au marché de Noël, la société propose des bredelés fournis par ses membres ainsi que du miel, du jus de pommes, des mangeoires et nichoirs pour les oiseaux.

Elle compte actuellement une soixantaine de membres et accueille volontiers de nouveaux adhérents (s'adresser au Président Luc ENDERLIN rue du Panorama à Zillisheim).

Outre un abonnement à tarif privilégié à Fruits et abeilles, la société propose d'acquérir diverses essences fruitières. Il est possible d'emprunter des ouvrages traitant de l'arboriculture provenant de sa bibliothèque.

Son action vers les écoles a été freinée par différentes circonstances. Elle compte bien relancer cette activité profitable aux jeunes qui représentent notre avenir.



Luc ENDERLIN,  
Président de  
l'association d'Arboriculture

## A L'HONNEUR

### INTERVIEW DE M. CHARLES KLEIN NÉ LE 22 NOVEMBRE 1919 À ZILLISHEIM

Je me suis marié le 17 août 1957 avec Josée WERNERT. J'ai deux enfants, Claude et Geneviève surnommée Dédé, 7 petits enfants et 4 arrière-petits enfants. Avant la deuxième guerre mondiale j'ai exercé le métier de maçon avec mon père. Onze maisons dans Zillisheim sont d'ailleurs issues du travail de notre famille. J'ai vécu la douloureuse épreuve de la guerre 39-45, ai été incorporé de force, trois mois après mon frère jumeau Ernest. Ce dernier n'en n'est jamais revenu. Bien que le corps n'ait jamais été retrouvé, maman a dû déclarer sa disparition. Au retour de la guerre, j'ai à nouveau exercé le métier de maçon, mais au sein de la navigation, et ce, jusqu'à ma retraite.

#### QUELS SONT VOS PLAISIRS ?

L'apiculture avec ses nombreuses expositions que j'ai effectuées. J'ai d'ailleurs été trésorier au sein de cette association dès 1952. J'ai également pratiqué la pêche. Tous les ans, à Noël, je passe deux jours à édifier ma crèche dans mon salon. Durant de nombreuses années les élèves de l'école maternelle venaient chez nous pour l'admirer et les enfants chantaient des chants de Noël.

Une des dernières grandes satisfactions de ma vie, c'est lorsqu'il y a eu l'inauguration de la place des Malgré Nous à Zillisheim. Cela a été une grande fierté et un grand honneur pour moi et les anciens Malgré Nous du village d'avoir eu cette reconnaissance de toutes les souffrances endurées.

#### VOUS QUI ETES LE DOYEN DU VILLAGE, QUELS SONT VOS SECRETS DE LONGEVITE ?

Mes promenades quotidiennes avec mes chiens, l'amour de ma famille et bien sûr celui de ma femme, qui est à côté de moi à chaque instant de ma vie.



Epiphanie à l'après-midi récréative de l'ACL



Fête des aînés



Le mardi gras des écoles



Conférence sur le thème «élever un enfant» organisée par l'APEZ

## EVÈNEMENTS À VENIR

**Exposition**  
Radio modélisme - Maquettes - Figurines

**Zillisheim**  
Salle Polyvalente (1000m2)  
**25-26 mars 2017**  
samedi de 14h à 18h et dimanche de 9h à 17h - Entrée gratuite

BUVETTE  
RESTAURATION  
sur place

Organisateurs: MFCHA La Maquette / Alsace Sud Modélisme / Sons of Grains / Municipalité de Zillisheim

### CONFÉRENCES ORGANISÉES PAR L'APEZ, LES ÉCOLES, LES FOYERS-CLUBS ET LA COMMUNE

Une soirée d'information et d'échanges, animée par M. FUETTERER (psychologue) s'est déroulée à l'Espace Saint Laurent, le 3 février 2017. Une soixantaine de personnes ont pu écouter et participer à ces échanges sur le thème : élever un enfant.

Deux autres conférences sont programmées toujours à l'Espace Saint Laurent:

- le Samedi 11 mars de 16h00 à 18h30 (thème : les écrans)
- le Vendredi 12 mai en soirée (thème à venir)

### DU 17 MARS AU 6 AVRIL : EXPOSITION DE CÉRAMIQUE À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE

Céramiste de notre village, Chantal SCHURRER présentera un échantillon de son travail : quelques sculptures et sa vaisselle en porcelaine, un service qu'elle appelle « forêt ».

« Au fil de mes balades la nature environnante m'inspire les formes et les textures de mes pots. Tels les arbres, chaque élément avec ses différences s'accorde aux autres pour former un ensemble harmonieux. Mes sculptures elles aussi évoquent les végétaux et leurs complicités. »

L'exposition est accessible aux heures d'ouverture de la mairie.

**Chantal vous présentera son travail à la mairie le vendredi 17 mars à partir de 16h00.**



# TRAVAUX

## PRÉCISION CONCERNANT LA MODIFICATION DU SENS DE CIRCULATION DANS LE CENTRE DE ZILLISHEIM

La DDT, en charge de la fourniture de matériel signalétique nécessaire au bon fonctionnement de ce projet, n'est actuellement pas en mesure de le livrer de suite pour des raisons de logistique. Dès réception (vraisemblablement semaine 10), le changement de sens de circulation sera réalisé.



## LUMINAIRES

Afin de permettre un meilleur éclairage dans notre commune, les anciennes ampoules des luminaires Place de la Mairie, rue de l'Eglise, rue du Canal ont été remplacées par des leds blanc chaud de 30 W contre 100W précédemment soit une importante économie. Le remplacement continue dans d'autres secteurs.



## INSTALLATION DE DISTRIBUTEURS CANISACS

Suite aux problèmes d'incivilités de la part de certains propriétaires de chiens, m2A a été sollicitée pour la mise en place de distributeurs de sachets « canisacs » avec poubelles aux endroits ci-après :

- Place de la mairie
- angle rue du Repos et rue de la Barrière
- angle rue des Alpes et rue des Vosges
- angle Impasse du Soleil et Faubourg de Mulhouse
- angle rue de la Vallée et Capitaine Pilleux

L'installation est totalement prise en charge par m2A. L'entretien et le vidage des poubelles sont bien sûr de compétence intercommunale. L'achat futur des sacs reste à la charge de la commune.



## ESPACE SAINT LAURENT

Mise en route d'un système de badges en lieu et place de clés à l'Espace St Laurent pour une meilleure gestion.

## SALLE POLYVALENTE

Remplacement de tous les blocs d'éclairage de secours à la salle polyvalente.

# ETAT-CIVIL

## NOCES DE DIAMANT DES ÉPOUX GROLL

Liliane et Roland Groll ont fêté leurs noces de diamant. Ils se sont mariés le 2 janvier 1957 à la mairie de Riedisheim, puis à l'église Don Bosco à Mulhouse. Roland, né en 1932, est le fils unique de Marcel GROLL, expert-comptable, et de Jeanne MEYER. Liliane, née en 1934, est, elle, fille unique d'Édouard PAULI, maraîcher, et d'Andrée RAUBER.

Les futurs époux se sont connus aux Ets Clemessy où Roland a commencé sa carrière en 1954 et où Liliane était secrétaire. Le couple a d'abord habité à Riedisheim, puis a construit à Zillisheim où il s'est installé en 1966. De leur union sont nés Christine, en 1962, et Thierry, en 1965.

Roland GROLL a toujours été très actif : Conseiller Prud'homme, formateur au Centre de rencontres, d'échanges et de formation (Cref) de Colmar, membre d'ECTI à la CCI de Mulhouse, membre depuis 1975 puis président de l'Acanor (Association française pour la connaissance et l'application des normes). Il a pratiqué le tennis au FCM jusqu'en 2013.

La municipalité présente ses félicitations à M. et Mme GROLL pour leurs noces de diamant.



## CARNET DU 1ER NOVEMBRE 2016 AU 28 FÉVRIER 2017

### NAISSANCES

Colin Quentin Paul LEMBLE né le 5 décembre 2016  
Abel EYFRIED né le 28 décembre 2016  
Léon PIQUEMAN né le 4 janvier 2017  
Kelly LOEFFLER née le 8 février 2017



### DÉCÈS

Germaine Eugénie Catherine MEYER veuve WALCH le 19 novembre 2016  
Marie-Louise SCHAEFFER veuve BARTHLY le 28 novembre 2016  
Christiane Marguerite BOLLINGER ép. BRUETSCHY le 18 décembre 2016  
Henri Joseph SINGER le 30 décembre 2016  
André Joseph MARBACH le 9 janvier 2017  
Jean Claude STOLTZ le 25 janvier 2017  
Daniel José FAHR le 26 janvier 2017  
Béatrice Anne-Marie BARVIDAT épouse BOOS le 28 février 2017

# CRÉATION D'UNE NOUVELLE ASSOCIATION

## UNE NOUVELLE ASSOCIATION EST NÉE !

En effet, depuis janvier 2017, une association dénommée « LES ZILLISHEIMOISES » a été créée à Zillisheim. L'objet de cette association est l'organisation de diverses manifestations féminines et solidaires à caractère sportif et culturel dans un but caritatif.

Cette année, le **Dimanche 30 avril 2017** aura lieu «La Zillisheimoise», course-marche caritative réservée aux femmes d'environ 5 km (course non chronométrée), avec départ au stade du collège à 10h00.

Pour cette première manifestation, les membres de cette association ont choisi de soutenir l'AAFASC, Association locale qui Aide au Financement d'Appareils Soignant le Cancer dont les dons sont directement versés à l'Hôpital du Moenschberg à MULHOUSE.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Marie SCHWOB au 06 59 36 12 07 et par mail à l'adresse mail suivante : marie.gaugler@gmail.com



## NOTRE PATRIMOINE

### PATRIMOINE RELIGIEUX

Notre église Saint Laurent est en possession d'une œuvre d'art picturale exceptionnelle à l'intérieur de sa chapelle baptismale.

Cette fresque a été peinte par Charles SAHUGUET, décédé en 1990, peintre et chrétien ayant mis son don au service de l'Eglise à travers plusieurs ouvrages comme l'Apocalypse de Saint Jean, le baptistère de l'église Sainte Geneviève à Mulhouse et le retable de la Chapelle Dominique SAVIO de Landser. Il a fréquenté les ateliers de la «horde du Mont-Parnasse», mis à disposition aux artistes prometteurs par le célèbre sculpteur A. BOUCHER et Charles SAHUGUET, a côtoyé Léger, Modigliani, Chagall. Il a exposé dans différentes villes de France ainsi qu'à Londres, Genève et New-York.

Notre chapelle baptismale ainsi que sa fresque ont été bénies en Octobre 1954 par Monseigneur WEBER.



## RÉHABILITATION DU GRAND CANON

### Délibération du Conseil Municipal du 25 avril 2016:

Le projet de réhabilitation du site du Grand Canon, situé sur le ban communal de Zillisheim, a été porté conjointement par un certain nombre d'élus, l'ONF et quelques personnes ressources associées.

La mise en valeur du site s'articulera autour de trois axes : le respect du milieu naturel, la conservation des vestiges et l'accueil du public. Une étude d'avant-projet très détaillée a été réalisée par l'ONF.

Le budget prévisionnel est estimé à 49 395,50 € H.T. l'ONF assurerait la maîtrise d'œuvre pour ce projet.

Ce devis estimatif se décompose de la manière suivante :

Travaux d'assainissement et de sécurisation, Aménagements et mobilier (conception, fourniture et mise en place sur pattes d'ancrage métalliques), Signalétique, balisage (conception du logo, fournitures et mise en place sur pattes d'ancrage métalliques), Multimédias, flyers.

Dans ce cadre, la Commune sollicitera une labellisation «Alsace 14-18» lui permettant d'obtenir de la part de la Région un soutien financier.

La participation de cette dernière étant de 30%, l'autofinancement de la Commune représentera donc 34 576,85 € pour une subvention de la Région à hauteur de 14 818,65 €.

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux, à l'unanimité, approuvent ce projet de réhabilitation du site du Grand Canon et le budget alloué à sa réalisation.

La réhabilitation du site classé du Grand Canon de Zillisheim était un des projets importants de notre équipe municipale.

Ce projet est en passe de devenir une réalité, porté par une équipe de passionnés de la première heure originaires du village, de personnes intéressées par ce site remarquable, ainsi que de partenaires très impliqués, tels que l'ONF ou le Club Vosgien, qui souhaitera aussi redonner ses lettres de noblesse à ce site fantastique à bien des égards.



ce qu'était ce site du Grand Canon de Zillisheim, pourquoi et comment les Allemands l'avaient installé ici et pas ailleurs, dans quel but, etc...

Des panneaux explicatifs placés aux endroits stratégiques du site vont en effet être installés au courant des semaines à venir, suivant une partie du sentier déjà existant mais également le cheminement des galeries souterraines pour vous en apprendre et vous en faire découvrir plus, redécouvrir peut-être pour certain(e)s.

L'état actuel du site est encore très provisoire, mais celui-ci a été sécurisé et nettoyé des arbres « dangereux » par l'ONF, les pompiers du village ont procédé au vidage de la cuve sur laquelle était posée le canon qui était pleine d'eau et de boue, et une entreprise professionnelle a entièrement nettoyé la cuve de sa boue et ses déchets qui s'étaient accumulés depuis de nombreuses années. Merci à eux tous bien évidemment !

L'inauguration du site aura lieu très certainement avant l'été, mais vous serez informés de cet événement unique et rare dans la région. Nous profitons de cette parution pour faire un petit message de sécurité par rapport aux galeries qui pour l'instant restent accessibles (elles seront condamnées par la suite). Nous vous invitons à la plus grande prudence et à ne pas vous y aventurer : elles n'ont pas été sécurisées et présentent un danger potentiel.

Restez donc à l'extérieur pour votre sécurité !

## DÉLIBÉRATIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX DES 5 DÉCEMBRE 2016 ET 30 JANVIER 2017

### DÉSIGNATION DU MAÎTRE D'OUVRAGE POUR L'APPEL À PROJETS – RUE DU REPOS

La Commune de ZILLISHEIM a décidé de s'orienter vers une mise en vente du terrain communal, situé 18 Rue du Repos, d'une surface d'environ 30 ares, en vue de le destiner à une opération de promotion immobilière et avec un cahier des charges strict valant également règlement de consultation, pour ce projet.

La proposition présentée par la Société EASYMAKE ARCHITECTEURS, de Flaxlanden a été validée. Un permis de construire conforme à nos souhaits a été déposé très récemment en Mairie et est en instruction. La Société en question achètera à la commune le foncier pour : 300.000 €.

Une vingtaine de logements, avec préservation de la maison ancienne, verront le jour à l'issue de cet appel à projets contre 48 sur le projet du précédent promoteur souhaitant intervenir sur ce site.

### RENOUVELLEMENT DU BAIL POUR L'ANTENNE RELAIS ORANGE

Le bail ORANGE de l'antenne relais située dans le clocher de l'église arrive prochainement à échéance. La société ORANGE a pour projet d'amener la 4G sur la Commune de ZILLISHEIM. Dans ce contexte, le renouvellement de ce bail a été accepté.

### ENFOUISSEMENT DE LA LIGNE ERDF MOYENNE TENSION SURPLOMBANT LA ROUTE AUX ABORDS DE LA SALLE POLYVALENTE

La Commune a profité de l'opportunité de l'aménagement routier de la rue de Didenheim pour enterrer la ligne aérienne de 20 kilovolts existante ainsi qu'une mise en souterrain globale du réseau électrique, notamment pour la Salle Polyvalente. Une aide financière non négligeable (60%) devrait nous être allouée par le Syndicat départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin sur ce projet estimé à : 90.000 € HT.

### MODIFICATION DU SENS DE CIRCULATION DANS LE CENTRE DE ZILLISHEIM

Après consultation de la Direction des Routes et des Transports du Haut-Rhin, cette dernière a confirmé l'opportunité de ce projet.

Cette décision a pour genèse les motifs suivants :

- Supprimer l'absence de visibilité au carrefour rue Jeanne d'Arc / rue de l'Eglise.
- Fluidifier la circulation.
- Améliorer la sécurité.
- Créer une zone 30.

Elle s'organisera de la manière suivante, à savoir appréhender la Place du Général de Gaulle comme un grand rond-point où la priorité est aux véhicules venant de gauche avec pour les véhicules de droite l'obligation de céder-le-passage. Deux places de stationnement supplémentaires seront matérialisées rue de l'Eglise et arborées de quelques plantations.

Une période d'essai viendra valider ou infirmer cette modification provisoire du sens de circulation.

La DRT devrait mettre prochainement à notre disposition le matériel urbain nous permettant de mettre en œuvre la simulation de cette modification.

### PARKING DE LA SALLE POLYVALENTE DE ZILLISHEIM

Le projet consiste à aménager les abords extérieurs de la salle polyvalente.

Il s'inscrit dans le cadre de l'aménagement de la rue de Didenheim pour l'accès arrière au Collège-Lycée Episcopal de ZILLISHEIM.

Il prévoit la création d'un parking clôturé, macadamisé et tracé de 104 places avec accès par un portail coulissant.

Une demande de subvention provenant de la réserve parlementaire est en cours pour compléter le financement de ce projet estimé au total à : 320.000 € HT.

### INSTALLATION DU RÉSEAU GAZ – RUE DE DIDENHEIM À ZILLISHEIM

Dans le cadre de notre projet de desserte à l'arrière du Collège-Lycée Episcopal de ZILLISHEIM, la Commune s'est également interrogée sur la pertinence d'installer et d'enterrer le réseau gaz pour les riverains de la rue de Didenheim et la Salle Polyvalente. Ce projet d'extension de réseau a été approuvé par le Conseil Municipal. La part communale de participation à ce projet est de 36.505 € HT.

### APPROBATION DES PRÉVISIONS DES COUPES POUR L'ANNÉE 2017

Pour l'année 2017, l'état de prévision des coupes se répartit de la manière suivante :

- Volume total de coupes à façonner (bois d'œuvre et bois d'industrie et de feu) : 1 887 m3 pour une recette brute HT de 84.140 €.
- Dépenses d'exploitation prévues (hors honoraires) HT : 35.190€ dont 11.820 € pour les dépenses de débardage et de câblage et 23.370 € pour les dépenses d'abattage et de façonnage à l'entreprise.

### APPROBATION DU PROJET JEUNES MENÉ PAR LA FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

La Fédération des Foyers Clubs d'Alsace, en partenariat avec les Communes de Brunstatt-Didenheim, Flaxlanden et Zillisheim, est porteuse d'un projet jeunesse pour les 11/18 ans. Historiquement, en septembre 2001, les Communes de Didenheim et de Zillisheim ont créé un accueil de loisirs périscolaire. En janvier 2012, à l'initiative de la Commune de Didenheim, les Communes de Zillisheim et de Flaxlanden se sont réunies pour proposer conjointement un projet jeunesse « expérimental ». En janvier 2015 était établie une convention entre les 3 communes et la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace pour mettre en place un projet jeunesse à temps plein. Avec la fusion des communes de Brunstatt et de Didenheim, la Commune de Brunstatt a été intégrée dans le projet jeunesse en avril 2016. Avec l'intégration de la Commune de Brunstatt, il était désormais nécessaire de construire une autre clé de répartition pour l'année 2017 :

- 53,3% versés par la Commune de Brunstatt-Didenheim soit 19 806 €
- 20,1% versés par la Commune de Flaxlanden soit 7470 €
- 26,6% versés par la Commune de Zillisheim soit 9884 €

### C'EST QUOI UN PLU ?

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est un document d'urbanisme qui détermine le futur cadre de vie des habitants de ZILLISHEIM. La Commune a engagé une procédure de révision du POS par délibération du 1<sup>er</sup> juin 2015 pour sa transformation en PLU.

#### Conseil municipal du 15 juin 2015

#### ARTICLE IV : Institution de la Commission communale du PLU

Par délibération en date du 1er juin 2015, le Conseil municipal a prescrit la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) approuvé le 1er mars 2001 et modifié les 21 octobre 2005 et 23 septembre 2011, en vue de le transformer en Plan Local d'Urbanisme (PLU) couvrant l'intégralité du territoire communal de Zillisheim. Ladite délibération mentionne l'obligation réglementaire d'instituer une Commission Municipale du PLU chargée du suivi des études et des réflexions.

M. le Maire a suggéré le 1er juin 2015 que les membres de la Commission d'Aménagement du Territoire soient membres de droit de cette commission.

Après avoir pris acte en sus des demandes de candidature à cette commission, M. le Maire propose et arrête la liste suivante :

Mme Véronique FELLMANN, Mme Isabelle BOROWSKI, M. Bertrand MULLER, M. Christophe ZWINGELSTEIN, M. Jean-Claude DONISCHAL (membres de la Commission d'Aménagement du Territoire), Mme Adeline SCHULTZ et M. Michel LAUGEL.

Réfèrent fonctionnaire : Mme Karine DREMONT

M. le Maire, Joseph GOESTER, est membre de droit.

### A QUOI SERT LE PLU ?

Le PLU est essentiel pour le développement du territoire. Il intègre la stratégie de développement et d'aménagement de la commune pour les 10 années à venir et il donne les orientations souhaitées pour les futurs aménagements et projets d'urbanisme. Il fixe aussi des règles précises d'utilisation des sols : implantations des constructions, hauteurs, critères de stationnement, espaces naturels ou paysagers à préserver, équipements publics à implanter, etc. Ces règles, sur ce qu'il est possible de faire et ce qui ne l'est pas, s'imposent à tous.

### EN QUOI LE PLU ME CONCERNE-T-IL ?

Le PLU aborde des thématiques qui touchent à la vie quotidienne : l'habitat, le commerce de proximité, les déplacements, le patrimoine, les équipements publics et les services, les espaces naturels, les paysages, les risques, etc. Il influe sur le cadre de vie, que ce soit au niveau des orientations urbaines (par exemple, un emplacement réservé dans un quartier pour un équipement public), ou des règles de construction à respecter (lors d'une demande de permis de construire, de démolir, d'autorisation de travaux par exemple).

### DE QUOI EST FAIT LE PLU ?

Il se compose de 6 documents :

- Le rapport de présentation explique les choix d'organisation du territoire, à partir d'un diagnostic de sa situation et de ses perspectives d'évolution.
- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) définit le projet du territoire à horizon 10 - 15 ans. C'est la pièce maîtresse du PLU.

### ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU): Débat sur le PADD de Zillisheim

#### Conseil municipal du 14 novembre 2016

Par délibération en date du 1er juin 2015, la Commune de Zillisheim a prescrit la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) en vue de le transformer en Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Selon la réglementation en vigueur, le PLU comprend un rapport de présentation, un projet d'aménagement et de développement durable (PADD), des orientations d'aménagement et de programmation, un règlement et des annexes avec d'éventuels documents graphiques.

Le contenu du PADD a été redéfini à l'article L 151-5 du Code de l'Urbanisme issu de la Loi 2010. Le PADD est ainsi au coeur du projet urbain de la Commune à l'horizon 2030 et constitue le « document-cadre » du PLU.

Il s'agit plus particulièrement de définir, dans le respect des équilibres résultant des grands principes du développement durable, les orientations générales du projet urbain de la Commune sur la base du diagnostic territorial établi au regard des prévisions économiques et démographiques et qui a préalablement identifié les besoins de la Commune essentiellement en matière de développement économique, d'agriculture, d'aménagement de

l'espace, d'environnement, d'équilibre social de l'habitat, de commerce, de transports, d'équipements et de services.

Le PADD de Zillisheim comprend ainsi une série de quatre orientations de portée générale pour lesquelles sont énoncés, d'une part, les objectifs de la commune, d'autre part, les moyens d'action envisagés dans le cadre du PLU, à savoir :

- Assurer une croissance maîtrisée et cohérente de Zillisheim,
- Conforter la pluralité des fonctions dans le village,
- Améliorer les déplacements,
- Préserver les qualités environnementales et paysagères.

Les orientations ainsi définies dans ce document seront ensuite déclinées et deviendront opposables aux tiers au travers :

- des orientations d'aménagement particulières sur certains secteurs identifiés,
- du règlement graphique (plans de zonage),
- du règlement écrit.

En application des dispositions de l'article L 153-12 du Code de l'Urbanisme, un débat doit avoir lieu au sein du Conseil Municipal sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables, au plus tard deux mois avant l'examen du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ce débat, non suivi d'un vote, doit permettre à l'assemblée délibérante de la Commune d'émettre ses observations quant au futur PADD de Zillisheim.

- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) exposent la manière dont la commune souhaite mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager des quartiers ou des secteurs de son territoire.
- Le règlement écrit et le règlement graphique fixent les règles d'urbanisme appliquées à l'ensemble du territoire.
- Les annexes comprennent un certain nombre d'indications ou d'informations reportées pour information dans le PLU (les servitudes d'utilité publique, les réseaux d'eau potable et d'assainissement par exemple).

### PUIS-JE DONNER MON AVIS SUR LE PLU ET COMMENT MON AVIS SERA PRIS EN COMPTE DANS LE PLU ?

La concertation permet à chaque habitant de faire part de son expérience et d'exprimer ses souhaits d'évolution pour la commune. Les points de vue recueillis viendront alimenter les réflexions sur la construction du nouveau PLU. Un registre de concertation est tenu à la disposition du public de façon permanente en mairie jusqu'à l'enquête publique.

### UNE PREMIÈRE RÉUNION PUBLIQUE SERA ORGANISÉE LE 30 MARS 2017 À 19 HEURES À L'ESPACE ST-LAURENT

### OÙ TROUVER LES INFORMATIONS SUR LE PLU ?

Différents documents sont réalisés et mis à la disposition de la population en mairie tout au long de la concertation pour vous informer et vous permettre de participer. Des informations seront également disponibles sur le site internet de la commune et dans le bulletin municipal.

### QUEL EST LE CALENDRIER DU PLU ?

A ce jour, les études diagnostic sont réalisées (Habitat, Démographie, Equipements, Urbanisme, Paysage, Economie-Services, Déplacement, Environnement).

#### 2017 :

- Printemps : rédaction des documents réglementaires
- Été : arrêt du projet de PLU, consultations réglementaires
- Automne : enquête publique

#### 2018 :

Printemps : Approbation du PLU par le Conseil Municipal

